

LE SITE VOURTEIGE.CO

Category: [Epargne](#)

Tag: [Enquête](#)



Il est inscrit sur la liste noire de la CSSF (Autorité de contrôle luxembourgeoise) depuis le 08/10/2024. Il a été usuré l'identité d'une société réelle. Il est à noter l'existence de trois autres sites signalés par d'autres autorités de contrôle.

Le site internet

Il a été créé le 18/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vourteige.co>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément de la CSSF. Ce simple fait doit vous faire fuir !

Il est à noter la création de :

vourteige.com le 27/10/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vourteige.com>

vourteige.capital le 05/08/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vourteige.capital>

vourteige.pro le 25/06/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vourteige.pro>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 352 20 33 14 88
Le numéro 41 21 53 03 160
Le numéro 44 20 37 69 77 43
Le numéro 44 23 82 56 17 99
Le numéro 44 74 18 35 16 50
Le numéro 44 75 19 21 57 28

Il a fait l'objet d'une alerte canadienne :

<https://www.fraude-alerte.ca/scam/view/766833>

Le numéro 44 77 76 62 58 01

Les faux noms

Les sites utilisent :

- jakelvey@vourteige.com
- felixst@vourtiage.com
- allanmcdonald@vourteige.com
- antonymill@vourteige.com
- michaelward@vourteige.com
- michaelreidy@vourteige.com
- michaelpohl@vorteige.com
- avajohnson@vorteige.com
- bengrimwade@vourteige.capital
- bengrimwade@vourteige.capital
- jonathan.fletcher@vourteige.capital
- felixst@vourteige.capital

Les informations juridiques

Il a été usuré le nom d'une VRAIE société. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Il est inscrit sur la liste noire de la CSSF depuis le 08/10/2024.

<https://www.cssf.lu/fr/2024/10/avertissement-concernant-les-activites-frauduleuses-exercees-par-vourteige/>

Il est également sur les listes noires des autorités de contrôle anglaise et autrichienne.

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie

ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

